Image not found or type unknown

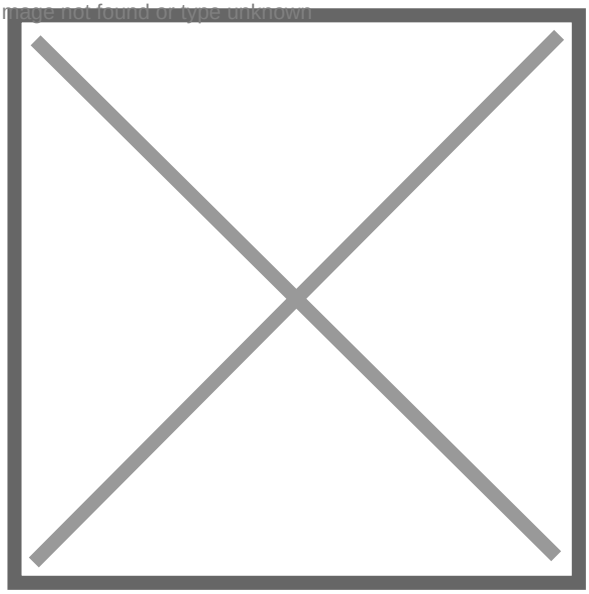

Partage judiciaire succession

Par **Genevieve123**, le **01/02/2018** à **19:16**

Bonsoir,
Je me trouve dans un partage judiciaire difficile.
Dès le début de ce partage il y il y a eu dissimulation d'hypothèque sur la maison ou ma soeur vit dedans. Elle aurait du faire le rapport des le début du partage. Puis le notaire chargé du partage n'a pas consulté le livre foncier pour voir si y a hypothéque afin d en informer les divers héritiers. donc toutes ces réunions inutiles. Comme le notairefallait le supplier pour obtenir a chaque fois pour une réunion. Il accepta une réunion au cours de laquelle il me dit a moi et mon frère. Voilà j ai trouvé un document qui indique une hypothèque... prenez un avocat. Voilà!
Fin du partage.
Nous consultonS divers hommes
de loi qui nous disent que c est une faute grave du notaire

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés